

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2016.0065/DP/SG du 22 juillet 2016 de la présidente du collège
de la Haute Autorité de santé portant nomination du déontologue**

NOR : HASX1630609S

La présidente de la Haute Autorité de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1451-4 et R. 1451-10 à R. 1451-16 ;
Vu le *curriculum vitae* et la déclaration d'intérêts de M. Daniel Ludet ;
Vu l'avis du comité déontologie et indépendance de l'expertise du 20 mai 2016,

Décide :

Article 1^{er}

M. Daniel Ludet est nommé déontologue. Il prendra ses fonctions le 17 octobre 2016.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 22 juillet 2016.

La présidente,
Pr A. BUZYN